

Scénario tendanciel

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Isle Dronne
Septembre 2017

EPIDOR (Établissement Public Territorial du Bassin de la
Dordogne)



EPIDOR
la rivière solidaire



sce
Aménagement
& environnement

CLIENT

RAISON SOCIALE	EPIDOR
COORDONNÉES	Place de la Laïcité 24 250 CASTELNAUD-la-CHAPELLE Tél. 05.53.29.17.65 - Fax 05.53.28.29.60
INTERLOCUTEUR <i>(nom et coordonnées)</i>	Camille LEGAND Tél. 05.5. 25.10.98 ou 04.71.68.30.64 c.legand@eptb-dordogne.fr ou g.laloge@eptb-dordogne.fr

SCE

COORDONNÉES	4, rue Viviani – CS 26220 44262 NANTES Cedex 2 Téléphone : 02.51.17.29.29
INTERLOCUTEUR <i>(nom et coordonnées)</i>	Monsieur Jacques MARREC Tél. 02.51.17.29.61 E-mail : jacques.marrec@sce.fr

RAPPORT

TITRE	Synthèse du scénario tendanciel sur le bassin Isle Dronne
NOMBRE DE PAGES	16
NOMBRE D'ANNEXES	0
OFFRE DE RÉFÉRENCE	75333
N° COMMANDE	Notification – Marché du 22/01/2016

SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
75333	Septembre 2017	Edition 2		JMA	JMA

Sommaire

1. Introduction.....	4
2. Le décor territorial et l'évolution des grands déterminants de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.....	4
2.1. Changement climatique	4
2.2. Politiques de l'eau et liées à l'eau	5
2.3. Démographie et dynamique du territoire	6
2.3.1. Démographie	6
2.3.2. Les usages domestiques.....	6
2.3.3. Activité et emploi	6
2.3.4. Aménagement du territoire	7
2.3.5. Évolutions attendues	8
3. Perspectives d'évolution des principales activités économiques	10
3.1. Agriculture	10
3.2. Sylviculture	11
3.3. Industrie	11
3.4. Hydro-électricité	11
3.5. Tourisme et loisirs aquatiques	11
3.6. Pêche professionnelle en eau douce	12
4. Tendances d'évolution par enjeu	13

1. Introduction

Les tendances d'évolution des enjeux liés à la gestion de l'eau ont fait l'objet d'une réflexion globale à l'échelle du bassin de la Dordogne. Les éléments présentés ci-dessous résultent d'une déclinaison de ces éléments généraux dans le contexte spécifique des bassins de l'Isle et de la Dronne au regard des problématiques locales.

2. Le décor territorial et l'évolution des grands déterminants de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

2.1. Changement climatique

Pour le Sud-Ouest de la France, la température moyenne annuelle devrait augmenter de +1,5 à +2,8 °C à l'horizon 2050. Une variabilité accrue du climat et notamment des précipitations est attendue. Le bassin Adour-Garonne devrait être impacté par une légère baisse de la pluviométrie comprise entre 0 et 15 % en moyenne à l'horizon 2050 et à une baisse des précipitations neigeuses. L'humidité des sols diminuera également, excepté en altitude où elle augmentera notamment en hiver et au printemps en raison d'une fonte des neiges plus précoce.

Des incertitudes demeurent concernant la fréquence et l'intensité des événements extrêmes tels que les orages et les tempêtes dans notre région. Par contre, les situations de sécheresses, de canicules ou de crues devraient être plus fréquentes. Les risques naturels d'inondation par débordement de cours d'eau, érosion littorale et submersion marine pourraient être renforcés.

Le changement climatique occasionnera une baisse des débits annuels des cours d'eau, des étiages plus sévères, une diminution probable des zones humides, une dégradation de la qualité des eaux et la modification d'équilibres physico-chimiques (processus plus dynamiques). L'impact hydrologique sera néanmoins moins marqué sur le bassin de la Dordogne que sur celui de la Garonne.

L'élévation des températures s'accompagne aussi d'une hausse de l'évapotranspiration : entre +10 et +30 % en 2050. L'extension des périodes sèches pourrait provoquer un ralentissement de la croissance des plantes : la période végétative pourrait s'en trouver rallongée, et donc les besoins globaux des plantes en eau et en nutriments augmentés. L'agriculture et la sylviculture seront ainsi directement impactées par les changements climatiques. Il sera nécessaire d'adapter aux conditions futures soit les espèces cultivées ou exploitées soit les pratiques agricoles.

L'augmentation des températures induira également un accroissement des besoins en eau potable, en plus des besoins agricoles et sylvicoles, renforçant ainsi la sévérité et la durée des étiages.

Les projections mettent également l'accent sur la fragilité des sols face au changement climatique, en particulier lorsque ceux-ci sont laissés nus : diminution de la quantité de carbone nécessaire à la biodiversité, perte du rôle d'atténuation du changement climatique, perte de sols par érosion, augmentation de déficits hydriques.

2.2. Politiques de l'eau et liées à l'eau

Cadre Européen

La Directive Inondation du 23 octobre 2007 encadre au niveau européen la gestion des risques d'inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine. Deux Territoires à Risque d'Inondation (TRI) sont ainsi définis sur le bassin Isle Dronne : Périgueux et Libourne.

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 encadre au niveau européen la gestion des ressources en eau en visant la non-dégradation et l'atteinte du bon état des masses d'eau. La déclinaison de la DCE en France se fait au travers des SDAGE et de leurs objectifs, eux-mêmes déclinés localement dans les SAGE.

La Directive Nitrates du 12 décembre 1991 concerne la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. Des zones vulnérables sont définies et font l'objet de programmes d'actions destinés à améliorer les pratiques agricoles. Les zonages de la zone vulnérable aux nitrates d'origine agricole concernent 29 % du bassin Isle Dronne, soit 2 150 km² depuis son extension en 2015. Les zones concernées se situent sur le bassin de la Tude, de la Lizonne, de la Barbanne et de la Dronne moyenne et aval (168 communes).

Cadre National

Globalement, les réformes en cours doivent confirmer le rôle des EPCI dans le petit cycle de l'eau (loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite NOTRe). Leur rôle est également renforcé dans le grand cycle de l'eau par la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) : nouvelle compétence Gestion des Milieux aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) à partir de 2018.

La loi NOTRe consolide également le rôle de la Région, entre autre en introduisant le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), à échéance 2020.

Cadre Régional

Des initiatives sont engagées au niveau régional dans le domaine de l'eau. Ainsi, depuis 2002, le dispositif AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) accompagne les exploitants agricoles vers des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement. Initié par le Conseil Régional d'Aquitaine, ce programme démontre l'ambition de l'Aquitaine de préserver son territoire. Depuis le 16 février 2012, la certification AREA est officiellement reconnue Certification Environnementale de niveau 2 (Grenelle de l'environnement). Les exploitants souhaitant s'engager dans la certification environnementale AREA sont accompagnés techniquement et financièrement par des conseillers des Chambres d'Agriculture et ce à des niveaux d'intervention différents suivant le dispositif choisi.

Cadre Bassin Versant

Le comité de bassin du 1er décembre 2015 a adopté le SDAGE applicable sur la période 2016-2021. Ce SDAGE révisé s'appuie sur 4 orientations fondamentales :

- ▶ Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE
- ▶ Réduire les pollutions
- ▶ Améliorer la gestion quantitative
- ▶ Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

Le SDAGE s'appuie sur un Programme De Mesures 2016-2021 (PDM) qui constitue le recueil des actions dont la mise en œuvre est nécessaire pour atteindre les objectifs environnementaux. Ce programme est décliné dans des fiches par Unité Hydrographiques de Référence (UHR). 2 UHR ont été définies sur le périmètre du SAGE Isle Dronne correspondant aux deux principaux bassins de l'Isle et de la Dronne.

Cadre local

Dans le petit cycle de l'eau, les compétences sont portées par des communes (majoritairement pour l'assainissement collectif), des EPCI à fiscalité propre ou des syndicats.

La gestion des risques d'inondation est en partie traitée par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Dordogne, porté par EPIDOR et révisé en 2014. 12 PPRI ont été approuvés sur le bassin Isle Dronne et couvrent les principaux axes et zones à enjeux. Deux autres sont en cours d'élaboration. Sur les 92 communes du bassin soumises à un PPRI approuvé, 49 avaient réalisé leur PCS en janvier 2016.

Il faut noter également l'élargissement du champ d'intervention des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), dans le domaine de l'eau notamment. Le transfert obligatoire des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux structures intercommunales à partir de 2017 constitue également un changement important pour l'organisation de la gouvernance sur le territoire.

2.3. Démographie et dynamique du territoire

2.3.1. Démographie

Le territoire du bassin Isle Dronne s'étend sur 7 500 km² et compte 353 000 habitants. C'est un territoire plutôt rural avec une densité de 47 habitants au km². La hausse de population dans le bassin est lente : +0.18 % par an entre 1962 et 2012. À partir des projections démographiques de l'INSEE, la population pourrait atteindre 365 376 habitants en 2030.

2.3.2. Les usages domestiques

L'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable représente un prélèvement de 35 millions de m³ d'eau par an sur le bassin, dont 11 % dans les cours d'eau, 42 % dans les nappes phréatiques et 47 % dans les nappes profondes. Entre 2010 et 2012, on constate une légère tendance à la diminution des prélèvements.

La rationalisation des usages et les économies d'eau devraient globalement compenser l'accroissement démographique et les besoins globaux en eau potable pourraient à l'avenir continuer de diminuer progressivement. Il restera cependant des tensions en période d'étiage dans certains secteurs et des risques sur la sécurité de l'AEP. En outre, l'accroissement de la population dans les pôles urbains mais également dans les communes sous influence de l'aire bordelaise peuvent accroître les pressions sur les captages pour l'alimentation en eau potable existants et amener à envisager la recherche de ressources complémentaires à exploiter.

L'assainissement

Les systèmes d'assainissement collectif sont en progrès sur le traitement des eaux usées mais devront être plus performants notamment sur la collecte et le transfert des eaux usées notamment au vu de la croissance démographique et de la fréquentation touristique. Le principal frein à l'amélioration des performances de collecte et de transfert est le coût de renouvellement des réseaux.

De plus, le nombre de dispositifs d'assainissement non collectif (ANC) restera stable vu la volonté affichée dans les documents d'urbanisme à concentrer l'urbanisation autour des zones desservies par l'assainissement collectif. La mise en place des services publics pour l'ANC (SPANC), les contrôles et les mises aux normes des dispositifs auront pour effet d'augmenter la qualité des rejets d'ANC.

2.3.3. Activité et emploi

Le niveau de vie sur le territoire est quelque peu inférieur au niveau de vie national. Le territoire compte en moyenne 73 % d'actifs en 2013, pour un taux de chômage de 13 %. Il accueille près de 33 000

établissements en 2013, dont environ 2 000 établissements industriels. Le nombre d'emplois est estimé à 118 600 en 2012.

L'industrie agroalimentaire est particulièrement importante sur le bassin Isle Dronne, comme l'est le poids de l'agriculture sur le territoire. On retrouve aussi les industries mécaniques et métallurgiques, les industries du bois et les carrières.

Le secteur tertiaire est moins représenté en nombre d'emplois et d'établissements, en comparaison avec la France entière. Au contraire, la part du secteur agricole est supérieure dans le bassin Isle Dronne à celle de l'échelle nationale, en nombre d'emplois et d'établissements. Le tertiaire représente néanmoins le secteur le plus important du bassin, en nombre d'emplois (72 %), d'établissements (67 %), et en création de valeur ajoutée brute (72 %).

L'emploi sur le bassin a augmenté de 10 % entre 1999 et 2007, puis s'est maintenu entre 2007 et 2012. Les emplois agricoles et industriels ont respectivement baissé de 22 % et de 15 % entre 1999 et 2012. A contrario, le secteur de la construction est celui qui connaît la plus forte hausse avec 25 % d'emplois supplémentaires entre 1999 et 2012. Globalement, le secteur tertiaire a vu ses emplois augmenter de 21 % et au niveau national, on s'attend dans les prochaines années à ce que le secteur tertiaire prenne encore plus de poids, au détriment du secteur primaire.

2.3.4. Aménagement du territoire

L'augmentation de la population de l'aire urbaine de Bordeaux entraîne un étalement urbain qui va de pair avec l'essor des mobilités pendulaires et des réseaux de transport¹, et influence fortement la partie aval du bassin. L'aire urbaine de Périgueux voit également sa couronne périurbaine s'étendre sous l'effet de l'augmentation de la population en banlieue, alors que la ville-centre perd des habitants. Parallèlement, on constate une certaine désertification des espaces ruraux éloignés des pôles urbains, qui peinent à conserver leur attractivité².

L'analyse de l'évolution de l'occupation des sols entre 1990 et 2012³ montre une augmentation des territoires artificialisés (+ 36 %, soit +1,6 % par an), au détriment de terres agricoles ou de milieux semi-naturels : 4 311 ha de terres agricoles ont été artificialisées pendant cette période, ainsi que 1 626 ha de forêts et milieux semi-naturels.

Les orientations des SCoT prévoient d'accompagner l'urbanisation pour limiter la consommation de terrains agricoles et de regrouper les constructions en densifiant les cœurs d'agglomérations, les centres bourgs, les hameaux et les pôles urbains existants. Les SCoT prévoient d'équilibrer le développement sur leurs périmètres entre les pôles urbains, les pôles de proximité et les zones plus rurales.

¹ *Trente ans de démographie des territoires, Le rôle structurant du bassin Parisien et des très grandes aires urbaines*, INSEE Première n° 1483, 2014.

² *Une approche de la qualité de vie dans les territoires*, INSEE Première n° 1519, 2014.

³ *Corinne Land Cover*

2.3.5. Évolutions attendues

La Figure 1 synthétise les dynamiques économiques et démographiques sur le bassin. D'amont en aval, les dynamiques sont de plus en plus importantes et les enjeux passent de la dévitalisation des territoires à l'urbanisation continue.

- ▶ L'amont du bassin ainsi qu'une partie de la frange Nord sont des zones rurales en forte baisse démographique (en rayé sur la carte). Les risques de dévitalisation y sont forts.
 - Forte baisse démographique,
 - Population vieillissante,
 - Emplois en baisse,
 - Emplois agricoles en grande majorité.

- ▶ La zone autour de Périgueux est urbanisée mais la densité de population y est faible. Les enjeux sur cette zone concernent la diversification économique du territoire (économie de tourisme, résidentielle, de niches...).
 - Légère croissance démographique,
 - Population légèrement vieillissante,
 - Emplois principalement tertiaires et industriels, la place des industries agroalimentaires y étant importante, en lien avec le caractère encore relativement rural de ce territoire (maraîchage et grandes cultures),
 - Légère augmentation des emplois.

- ▶ La grande couronne Bordelaise, autour de Libourne, est la zone la plus dynamique du bassin. Les enjeux sont liés à la pression foncière, au développement et à l'urbanisation continue.
 - Très forte hausse démographique,
 - Emplois industriels (aéronautique, bois, automobile), agricoles (viticulture) et tertiaires,
 - Augmentation des emplois.

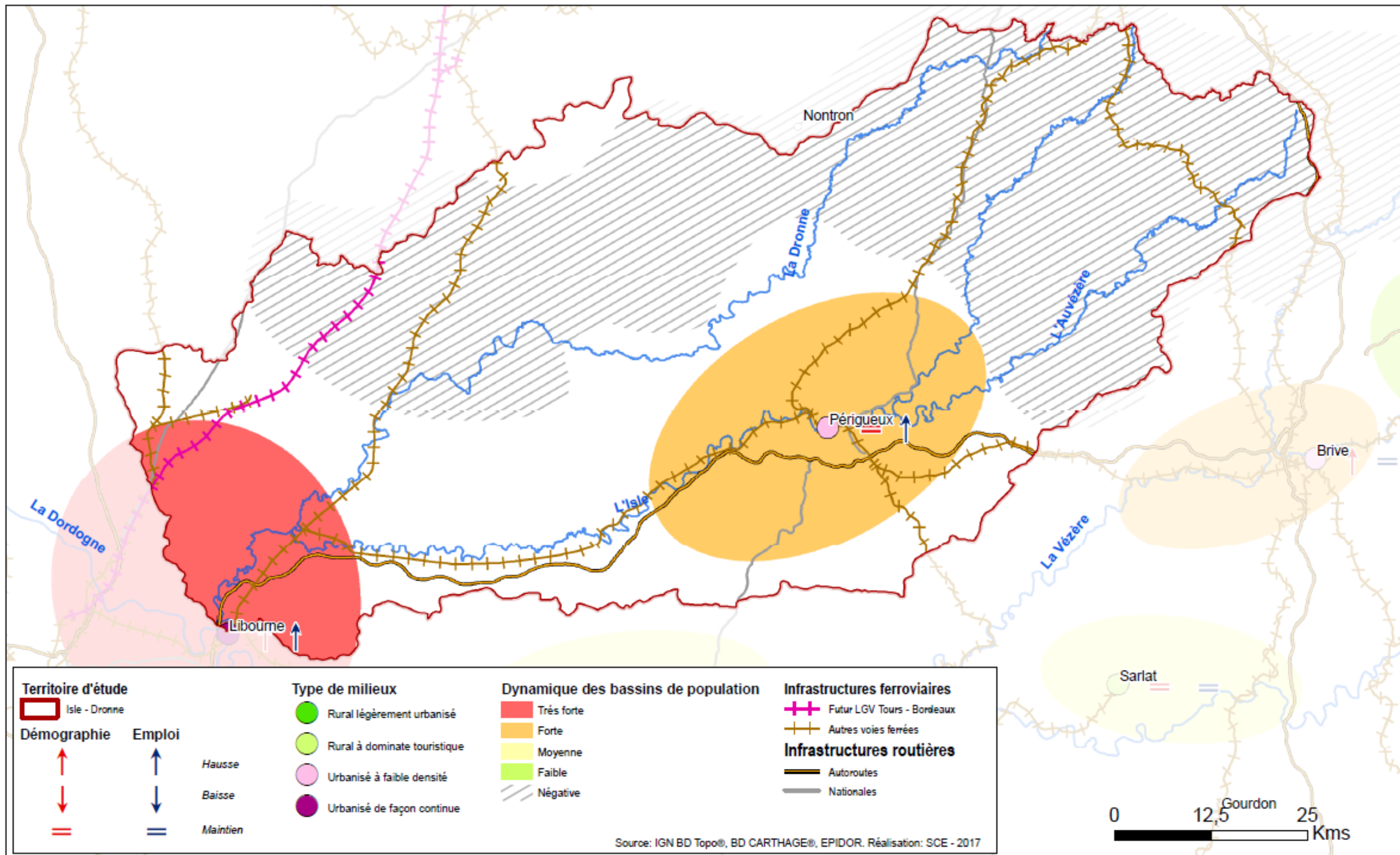


Figure 1: Synthèse des dynamiques économiques et démographiques sur le bassin Isle-Dronne

3. Perspectives d'évolution des principales activités économiques

3.1. Agriculture

La déprise agricole déjà avancée se poursuivra à court, moyen et long terme, ce qui accentuera les enjeux de viabilité et de maintien d'un tissu social rural.

Le tableau ci-dessous compare les principales évolutions (entre 2000 et 2010) des exploitations agricoles du bassin au regard des évolutions constatées sur l'ensemble du bassin de la Dordogne et au niveau national :

Territoire	Surface agricole	Nombre d'exploitations	Surface moyenne d'une exploitation	Surface fourragère
Bassin Isle Dronne	-5%	-26%	+29%	-6%
Bassin Dordogne	-5%	-23%	+24%	-4%
France	-4%	-26%	+31%	-6%

Les évolutions constatées montrent que :

- La superficie agricole qui est déjà relativement faible (38 % du bassin) diminue plus vite qu'à l'échelle nationale ;
- La superficie fourragère diminue à un rythme équivalent, cela est lié à l'effondrement du cheptel laitier qui a diminué de moitié entre 2000 et 2010 alors que le cheptel allaitant reste stable ;
- Le nombre d'exploitations diminue également et la surface moyenne des exploitations augmente mais reste inférieure à la moyenne nationale (40 ha environ contre 52 ha).

Les tendances générales d'évolution des principaux systèmes agricoles sont les suivantes :

- le déclin de l'élevage et donc des surfaces en prairies ;
- le développement des systèmes de grandes cultures ;
- le maintien des cultures pérennes (viticulture, arboriculture) ;
- le développement des systèmes biologiques qui bénéficient de filières locales bien structurées.

L'évolution du type de cultures est fortement dépendante des évolutions économiques agricoles. Cependant, des programmes nationaux et des mesures d'encadrement réglementaire liés à l'usage des produits phytosanitaires et aux pratiques d'épandage sont déjà engagés et des résultats sont attendus à moyen terme.

Les besoins en eau pourraient diminuer si les évolutions de type de cultures observées entre 2000 et 2010 perduraient de manière structurelle : baisse des surfaces en maïs (-11 % pour le maïs grain et semence ; -49 % pour le maïs fourrage et ensilage) ou augmentation des surfaces en tournesol (+ 27 %). Mais les surfaces cultivables sont restées à peu près équivalentes (+2 % entre 1988 et 2010) et les assolements pourraient évoluer vers des cultures de printemps ou d'hiver moins consommatrices en eau, mais aux besoins déplacés sur d'autres saisons.

D'autre part, les besoins en eau par parcelle augmenteront à moyen et long terme du fait du changement climatique, qui pourra avoir un impact à la fois sur les besoins instantanés de la végétation, mais aussi sur les besoins globaux du fait de l'allongement de la période végétative.

Il est donc difficile d'appréhender l'évolution des besoins pour l'irrigation, qui dépendent à la fois de l'évolution des types de cultures, des pratiques culturales mais aussi de l'intensité des changements induits par l'évolution du climat. Les enjeux et les tensions autour de l'irrigation et des ressources disponibles pour les usages et les milieux devraient donc se maintenir, d'autant que les projets collectifs de développement de ressources de substitution émergent difficilement sur le bassin.

3.2. Sylviculture

La surface forestière et la répartition entre résineux et feuillus devrait se maintenir à long terme bien que l'évolution des filières « feuillus » soit incertaine car elle dépend notamment de la filière bois énergie. Le choix des essences après exploitation des peuplements actuels devra faire l'objet d'une attention particulière et devra tenir compte des évolutions futures liées au changement climatique qui devrait amener une augmentation de l'évapotranspiration et donc des besoins en eau notamment^{4 5}.

À court terme, ce sont les impacts d'exploitation des peuplements matures qui devraient être surveillés (coupes rases, travaux en période de pluies).

La populiculture (culture du peuplier) présente un développement important localement (la région Nouvelle Aquitaine représente 30 % de la production nationale). Outre l'utilisation locale (fabrication d'emballages légers pour l'essentiel), environ 20 à 30 % de ces bois sont exportés hors du bassin, principalement vers l'Espagne et l'Italie.

3.3. Industrie

Les données disponibles et les entretiens qui ont été menés ne permettent pas d'établir une tendance d'évolution de l'activité industrielle à long terme sur le territoire. On pourrait s'attendre à une stabilité des filières industrielles, mais les perspectives et les crises du secteur agricole amènent des incertitudes quant à l'avenir des industries agroalimentaires.

La localisation des carrières pour l'extraction de granulats est étroitement liée à la géologie, pour l'offre, et à aux dynamiques économiques, pour la demande. L'activité des carrières dépendra des orientations des politiques publiques et de la réglementation autour de l'extraction de granulats. A l'échelle locale, la production des carrières en Dordogne est essentiellement destinée aux besoins de l'agglomération bordelaise.

Les efforts réalisés ces dernières décennies par les industriels pour réduire leurs impacts sur les ressources en eau devraient se poursuivre et leurs impacts devraient se réduire. La connaissance n'est cependant pas suffisante pour décrire l'évolution de l'impact des industries sur la qualité des eaux, notamment concernant les micropolluants et substances émergentes.

3.4. Hydro-électricité

Malgré la loi Transition énergétique de 2015, le potentiel de développement de la petite hydroélectricité reste limité sur le territoire. Cependant la tendance actuelle sur le bassin est au développement via la modernisation ou la remise en service de microcentrales.

3.5. Tourisme et loisirs aquatiques

Le tourisme et la pratique d'activités nautiques est un enjeu fort sur le bassin Isle Dronne. La fréquentation touristique devrait se maintenir à moyen terme et il y a une forte volonté locale, de la part des collectivités notamment, de développer la baignade par l'aménagement de plages en bordure de rivière (axe Dronne, Communauté d'Agglomération de Périgueux sur l'Isle) mais aussi de favoriser la pratique du canoë. De manière générale en France, les tendances sont à des séjours moins longs, moins anticipés et pour une période touristique plus étalée dans le temps, bien que toujours concentrée en été.

⁴ *Livre Vert du projet Climator*, Nadine Brisson et Frédéric Levraut Édité par l'ADEME, 2010.

⁵ *Agriculture, Forêt, Climat, vers des stratégies d'adaptation*, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013.

3.6. Pêche professionnelle en eau douce

La pêche professionnelle se pratique sur la partie aval de l'Isle, entre Libourne et Laubardemont (secteur d'eau douce soumis à l'influence de la marée). Les espèces ciblées sont principalement des poissons migrateurs : l'anguille (au stade civelle et anguille jaune) et la lamproie marine. En 2012 cette activité concernait une douzaine de personnes.

Cependant, cette profession connaît de plus en plus de difficultés, principalement en raison de la diminution des stocks de poissons et de la réduction du nombre d'espèces dont la pêche est autorisée. Pour l'ensemble du département de la Gironde, le nombre de pêcheurs professionnels a diminué de plus de 50% au cours des 8 dernières années (source AADPPEDG).

4. Tendances d'évolution par enjeu

Les tableaux présentent, pour chaque grand enjeu et chaque problématique qui a été identifié dans le diagnostic du SAGE, la tendance d'évolution qui est pressentie et les principaux facteurs qui peuvent influencer l'évolution du territoire et des problématiques.

ENJEU A – LA QUALITE DE L'EAU POUR LES USAGES

A1. Nitrates et produits phytosanitaires : la contamination de 5 captages et la prévention à développer pour protéger les ressources pour le futur

Tendances d'évolution

La problématique liée aux concentrations de nitrates dans les eaux superficielles restera forte dans le Ribéracois. La tendance à la hausse des concentrations pourrait se stabiliser là où des programmes d'actions sont engagés, mais dans un temps très long.

La tendance à la dégradation des eaux souterraines par rapport aux nitrates ne devrait pas s'améliorer à moyen terme.

L'évolution de la problématique liée aux produits phytosanitaires est complexe au regard de la multiplicité de molécules aux évolutions différenciées. Toutefois, la pression devrait se maintenir dans les zones de grandes cultures et de cultures pérennes (viticulture, arboriculture).

Le manque de connaissance au sujet de la présence de substances émergentes dans les eaux ne permet pas d'évaluer une tendance d'évolution mais la préoccupation sociale vis-à-vis de ce sujet restera forte.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)	Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)
<p>Encadrement des pratiques agricoles dans le cadre de la zone vulnérable Nitrates.</p> <p>Agrandissement des structures agricoles et rationalisation des pratiques.</p> <p>Professionnalisation et formation des exploitants.</p> <p>Crise de nombreuses filières et notamment de l'élevage.</p> <p>Forte limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les usages non agricoles (Loi Labbé, chartes départementales), restrictions des homologations agricoles et encadrement réglementaire.</p> <p>Etudes et recherches sur l'impact des substances émergentes.</p>	<p>Réduction de la surface agricole utile mais augmentation de la part des surfaces en terres labourables au détriment des surfaces toujours en herbe.</p> <p>Maintien des systèmes de grandes cultures à forte proportion de céréales d'hiver et des cultures pérennes (viticulture et arboriculture).</p> <p>Aménagement du territoire et perte d'éléments filtres : systèmes bocagers, haies, zones humides).</p> <p>Développement de l'agriculture biologique avec une demande sociale forte.</p> <p>Consensus sociologique récent sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.</p> <p>Programmes d'actions locaux autour des captages AEP Grenelle et Conférence environnementale: PAT Dronne, programmes Re-Sources.</p> <p>Etude sur les captages Conférence environnementale.</p> <p>Sensibilité des cours d'eau de l'amont aux nutriments à lier avec présence d'espèces protégées (ex : moules perlières) : nitrates pouvant dépasser les 10 mg/L sur cours d'eau en tête de bassin.</p>

A2. Des pollutions bactériologiques et un développement de cyanobactéries : des risques sanitaires pour les loisirs aquatiques et l'alimentation en eau potable

Tendances d'évolution

La qualité des cours d'eau vis-à-vis du paramètre phosphore devrait s'améliorer mais la problématique restera forte à l'amont du bassin. Les développements de cyanobactéries dans les plans d'eau apparaissent difficiles à maîtriser et l'enjeu devrait rester équivalent.

La qualité bactériologique des cours d'eau va s'améliorer mais pourra ponctuellement être mauvaise en période estivale. La problématique reste présente pour la traversée de l'Isle dans l'agglomération périgourdine.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)	Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)
<p>Accentuation et allongement des étiages : baisse de la capacité de dilution et d'autoépuration des cours d'eau.</p> <p>Directive Baignade.</p> <p>Réduction des rejets domestiques collectifs y compris par temps de pluie et amélioration de la performance de collecte.</p> <p>Impact positif du transfert de la compétence assainissement au niveau communautaire en 2020 : conformité des branchements et maîtrise des transferts.</p> <p>Augmentation du risque d'érosion des sols et de l'intensité des processus géochimiques.</p>	<p>Intensification des pratiques agricoles : grandes cultures et élevage.</p> <p>Baisse de la fertilisation phosphorée.</p> <p>Maintien de la sensibilité des plans d'eau où les nutriments et notamment le phosphore s'accumulent depuis des décennies, d'où un stock important</p> <p>Bassin de l'Isle identifié classé en Zone Sensible à l'Eutrophisation avec encadrement réglementaire.</p> <p>Accompagnement de la gestion des plans d'eau à l'amont mais pas sur toute la zone où leur densité est forte.</p> <p>Tous les profils de baignade ont été élaborés.</p> <p>Légers pics de pression liés aux rejets domestiques en période touristique qui correspond à la période estivale où les débits d'étiage sont faibles.</p>

B3. Des étiages accentués par les prélèvements, la présence de seuils et de plans d'eau et renforcés par le changement climatique

Tendance d'évolution

La tendance d'évolution à moyen terme est une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des épisodes de sécheresse en lien avec le changement climatique. Les tensions entre les usagers devraient se maintenir, voire être accrues (hors Dronne réalimentée).

Facteurs d'influence globaux (nationaux)

Renforcement de l'encadrement réglementaire des prélèvements pour l'irrigation, l'eau potable et les industries.

Changement climatique : sécheresses plus fréquentes, plus longues et plus intenses, augmentation des températures et de l'évapotranspiration, diminution des surfaces et de la fonctionnalité des zones humides.

Réorganisation des maîtrises d'ouvrage d'alimentation en eau potable (loi NOTRe, impact positif sur la gestion patrimoniale).

Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)

Prélèvements globaux plutôt en diminution mais risque d'augmentation des besoins estivaux en eau potable et des besoins agricoles du fait du réchauffement climatique.

Gestion de crise par défaut de l'irrigation, qui pourrait être aggravée par le renforcement des étiages : les tensions seront accrues sur les axes non réalimentés.

Présence d'un Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) sur le bassin.

Des projets collectifs de substitution qui émergent difficilement.

Tendance stable, voire légèrement négative des consommations en eau potable.

Légère augmentation de la population dans les villes et à proximité.

Des captages en eau superficielle pour l'alimentation en eau potable sont abandonnés (raisons de qualité de l'eau brute) et transférés vers des nappes d'eau souterraine mais la connaissance des relations nappes / rivières est insuffisante pour évaluer la pression potentielle des prélèvements dans les nappes profondes ou des forages notamment agricoles peu profonds sur les eaux superficielles.

Changement climatique : accentuation des étiages sur les têtes de bassin.

B4. Une ressource en eau souterraine trop sollicitée sur certains secteurs

Tendance d'évolution

La situation des masses d'eau souterraines en déséquilibre quantitatif s'améliorera si les programmes engagés sont maintenus et mis en œuvre.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)

Réorganisation des maîtrises d'ouvrage d'alimentation en eau potable (loi NOTRe, impact positif sur la gestion patrimoniale).

Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)

Prélèvements globaux plutôt en diminution mais risque d'augmentation des besoins estivaux en eau potable et des besoins agricoles du fait du réchauffement climatique.

Présence d'un Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) sur le bassin qui permettra d'améliorer la connaissance sur les prélèvements agricoles dans les eaux souterraines.

Le règlement du SAGE des Nappes profondes de la Gironde encadre la répartition des volumes prélevables entre les différentes catégories d'utilisateurs et l'analyse des incidences des projets sur la ressource en eau des nappes profondes de la Gironde, dont l'Eocène dans sa partie Girondine.

Tendance stable, voire légèrement négative des consommations en eau potable.

Légère augmentation de la population dans les villes et à proximité.

Des captages en eau superficielle pour l'alimentation en eau potable sont abandonnés (raisons de qualité de l'eau brute) et transférés vers des nappes d'eau souterraine mais la connaissance des relations nappes / rivières est insuffisante pour évaluer la pression potentielle des prélèvements dans les nappes profondes ou des forages notamment agricoles peu profonds sur les eaux superficielles.

ENJEU C - LES RIVIERES ET LES MILIEUX AQUATIQUES

C5. Des milieux fragmentés et sous pression et une biodiversité remarquable menacée

Tendance d'évolution

Des programmes et des actions se mettent en place mais encore trop lentement et trop ponctuellement par rapport aux besoins des espèces et des milieux naturels. Cela paraît insuffisant pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau, pour protéger les milieux aquatiques et les espèces remarquables, d'autant que la qualité morphologique des cours d'eau est un facteur important d'écart au bon état sur les masses d'eau de surface avec des indices biologiques dégradés.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)

Changement climatique : accentuation et allongement des étiages.
Compétence GEMAPI à compter de 2018.
Encadrement réglementaire des zones humides.

Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)

Des programmes d'actions pour la restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau qui sont ponctuels et dont l'efficacité est limitée sur des cours d'eau à faible énergie.
Maintien d'une pression foncière à l'aval du bassin et à proximité des bourgs et agglomérations.
Poursuite de la déprise agricole et de réduction de la SAU mais augmentation des surfaces en terres labourables au détriment des prairies et intensification des pratiques sur les terres non délaissées.
Démarches de pré inventaires ou d'inventaires de zones humides bien engagées sur le territoire.
Plusieurs sites Natura 2000.
Peu de sites faisant l'objet d'une protection stricte.
Trames vertes et bleues encore peu prises en compte dans les documents d'urbanisme.

C6. Les ouvrages hydrauliques en travers des cours d'eau perturbent la continuité écologique et les activités nautiques

Tendance d'évolution

La réglementation et les démarches locales apportent une tendance d'évolution qui pourrait être favorable mais les améliorations devraient rester très ponctuelles, avec un bénéfice relativement limité.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)

Changement climatique : accentuation et allongement des étiages.
Application récente du classement réglementaire des cours d'eau en liste 1 et 2 pour le rétablissement de la continuité écologique.

Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)

Des programmes de restauration de la continuité écologique sur le territoire mais les aspects liés à l'hydromorphologie et au transit sédimentaire sont peu pris en compte.
Des programmes de restauration de la continuité piscicole qui coûtent cher et des difficultés d'acceptation sociale.
La liste des ouvrages à aménager pour le franchissement nautique n'est pas établie.
Des programmes d'actions pour la restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau qui sont ponctuels et dont l'efficacité est limitée sur des cours d'eau à faible énergie.
Des projets de modernisation ou de réhabilitation de microcentrales hydroélectriques mais un développement de l'hydroélectricité qui reste modéré sur le bassin.

C7. Le bouchon vaseux sur l'Isle : un phénomène naturel dont la présence et l'évolution sont mal connus

Tendance d'évolution

La remontée du bouchon vaseux dans l'Isle devrait se poursuivre avec la baisse des débits d'étiage mais la connaissance de ce phénomène devrait s'améliorer.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)

Changement climatique : baisse des débits d'étiage et allongement de leur durée, augmentation du niveau de la mer et donc extension de l'influence de la marée vers l'amont.

Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)

Le SAGE de l'Estuaire de la Gironde qui a comme objectifs l'amélioration de la qualité des eaux de l'estuaire, d'apporter une amélioration des conditions de l'écosystème à l'aval des fleuves Garonne et Dordogne et de favoriser les migrations des poissons emblématiques tels que l'anguille ou l'alose.
Le réseau MAGEST suit en continu la qualité physico-chimique des eaux de l'estuaire et possède une station de mesure à Libourne à proximité de la confluence entre l'Isle et la Dordogne.

ENJEU D. LA GESTION DU RISQUE INONDATION

D8. Les inondations par débordement de cours d'eau : un besoin d'anticipation et de vigilance

Tendance d'évolution

Une augmentation du risque d'inondation mais la vulnérabilité (nouveaux enjeux en zone inondable) ne devrait plus trop augmenter là où des documents de prévention existent. La problématique reste malgré tout bien présente.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)	Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)
<p>Directive Inondation.</p> <p>Mise en œuvre de la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018.</p> <p>Impact local du changement climatique : surélévation de la mer, accroissement de la fréquence des événements extrêmes.</p>	<p>Extension de l'imperméabilisation des sols à l'aval et localement sur l'ensemble du bassin à proximité des bourgs et agglomérations.</p> <p>Organisation globale et cohérente au niveau du bassin (PAPI : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations de Dordogne).</p> <p>Existence de nombreux outils de gestion : Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation sur les territoires à risque important de Libourne et de Périgueux ; révision des documents d'urbanisme et élaboration de SCOT.</p> <p>Des Plans de Prévention des Risques d'inondation (élaboration, révision).</p> <p>Peu de programmes de réduction de la vulnérabilité engagés.</p> <p>Difficulté à maintenir la culture du risque en lien avec l'absence d'évènement important et récent.</p>

D9. Le ruissellement : un risque peu pris en compte jusqu'à présent

Tendance d'évolution

Au vu du contexte cette problématique devrait s'aggraver si elle n'est pas prise en compte dans les réflexions sur l'aménagement du territoire.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)	Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)
<p>Impact local du changement climatique : accroissement de la fréquence des événements extrêmes.</p>	<p>Intensification des pratiques agricoles : grandes cultures et élevage. Réduction de la surface agricole utile mais augmentation de la part des surfaces en terres labourables au détriment des surfaces toujours en herbe.</p> <p>Maintien des systèmes de grandes cultures à forte proportion de céréales d'hiver et des cultures pérennes (viticulture et arboriculture).</p> <p>Aménagement du territoire et perte d'éléments filtres : systèmes bocagers, haies, zones humides).</p> <p>Extension de l'imperméabilisation des sols à l'aval et localement sur l'ensemble du bassin à proximité des bourgs et agglomérations.</p> <p>Les outils de gestion ou de prévention et les documents d'urbanisme ne prennent pas en compte le risque d'inondation par ruissellement.</p> <p>Une étude cartographique des zones de ruissellement qui pourrait être déclinée dans les SCOT.</p>

ENJEU E. LA GOUVERNANCE, L'INFORMATION, LA COMMUNICATION

E10. Pour atteindre les objectifs fixés par le SAGE, une clarification utile des rôles et des responsabilités des acteurs

E11. Information, sensibilisation, implication : pour faciliter la mise en œuvre du SAGE

Tendance d'évolution

Une clarification des compétences sur le territoire est attendue mais les capacités de financement sont incertaines.

Facteurs d'influence globaux (nationaux)	Facteurs d'influence locaux (bassin Isle Dronne)
<p>Cadre institutionnel qui évolue : loi MAPTAM, NOTRe, GEMAPI, ...</p> <p>Réorganisation des maîtrises d'ouvrages pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement</p>	<p>Fusion des trois régions du bassin en une seule, la Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Interrogation des collectivités sur la prise de compétence GEMAPI</p> <p>Des capacités de financement de la GEMAPI qui sont incertaines mais des capacités locales qui sont faibles.</p>



sce

Aménagement
& environnement

www.sce.fr

GRUPE KERAN